

OFFICE
MUNICIPAL
DES SPORTS
ET DE
L'EDUCATION
POPULAIRE
DE SAINT-PAUL

SERVICES, AIDES ET DISPOSITIFS 2021

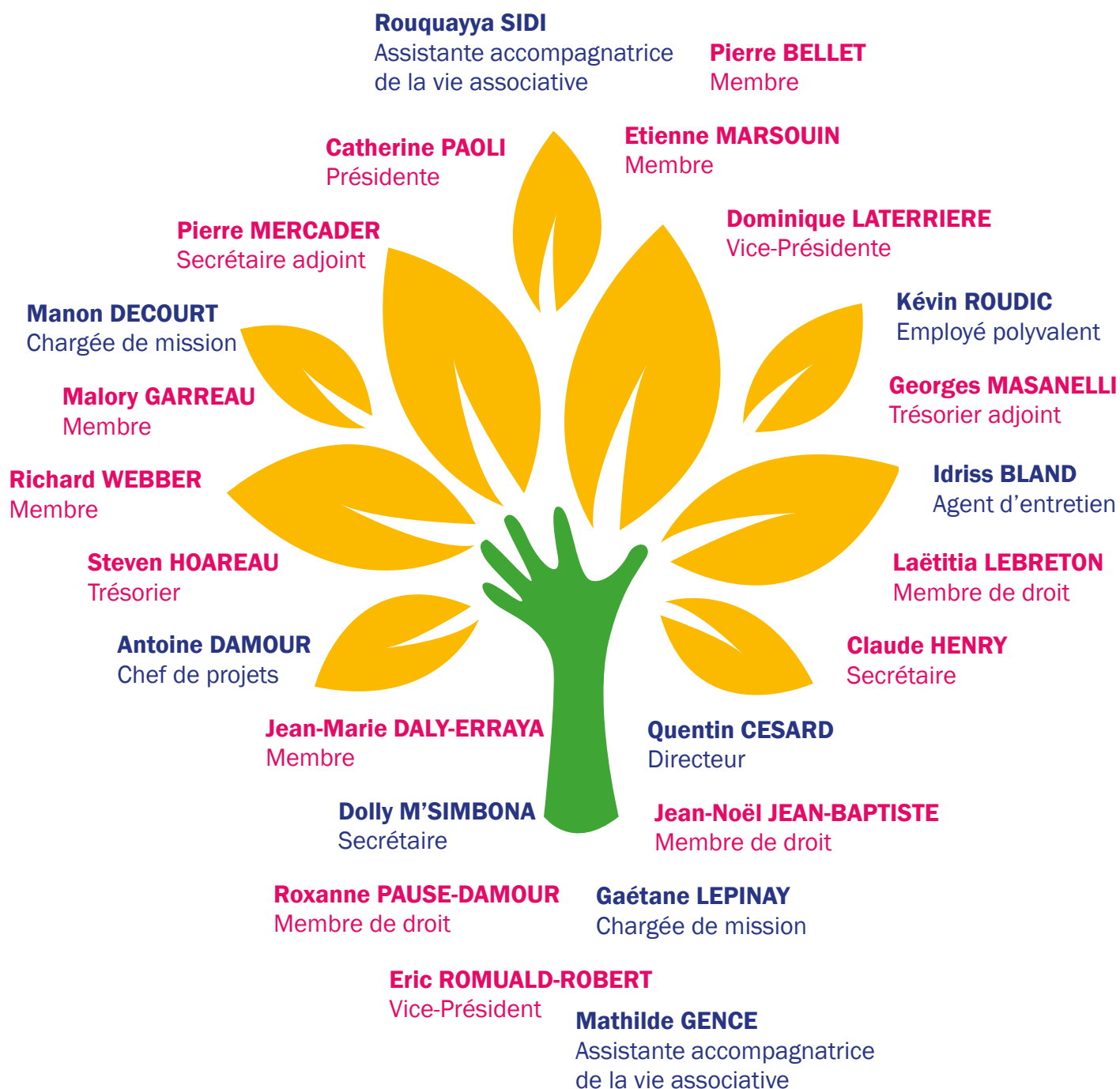
omsep
Sport & Vie Associative.

OMSEP de Saint-Paul

165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

contact@oms-saintpaul.re | www.oms-saintpaul.re | 0262 45 91 96

L'ÉQUIPE DE L'OMSEP DE SAINT-PAUL





Le statut d'association loi 1901 et l'autonomie dans le choix de nos orientations nous permettent d'être force de propositions et de développer des projets innovants en phase avec les réalités sociales et sportives du territoire. Pour rappel les membres de droit n'ont qu'une voix consultative au sein du Comité Directeur.

En tant que Point d'Appui à la Vie Associative et Point d'Appui au Numérique Associatif (PAVA - PANA) labellisé par l'Etat à La Réunion, nous avons pour mission **d'accueillir, d'informer, de former et d'accompagner** les structures associatives dans la mise en oeuvre de leurs actions sur le territoire.

NOS AIDES ET SERVICES AUX ADHÉRENTS

Qui contacter ?

Kévin ROUDIC,
logistique@oms-saintpaul.re
0692 46 61 98

Le prêt de Matériel.

Nous mettons gratuitement notre Matériel à la disposition de nos adhérents pour l'organisation de leurs manifestations sportives et associatives. Nous disposons de chapiteaux, de tables, de bancs, de chaises, d'une sono, d'un rétroprojecteur, etc...

Sur réservation.

Matériel à récupérer et à ramener à l'OMSEP.
Caution obligatoire rendue lorsque le matériel est ramené à l'Office.

.....

L'Eco-Fourgon.

Ce fourgon est mis à la disposition de nos adhérents pour l'organisation de manifestations hors infrastructures. Il est entièrement aménagé et comprend du matériel (chapiteaux, tables, bancs, défibrillateur, poubelles, etc...) ainsi qu'un espace bureautique. Il est équipé de panneaux solaires permettant de délivrer du courant électrique pour l'alimentation d'appareils informatiques.

Sur demande via un formulaire type.

Fourgon géré et conduit uniquement par un salarié ou un membre de l'OMSEP.
Conditions strictes.
Caution obligatoire rendue lorsque le fourgon rentre à l'OMSEP.

.....

La dotation de coupes.

Nous offrons 6 coupes par an et par adhérent.

Sur demande via un formulaire type.

.....

Les aides aux déplacements aériens.

Pour permettre aux sportifs, accompagnateurs et/ou arbitres de participer aux différentes compétitions internationales et/nationales pour lesquelles ils ont été sélectionnés par leurs Fédérations Nationales de rattachement, nous prenons en charge une partie du billet d'avion à destination de la métropole.

Sur demande via un dossier type.

Conditions d'attributions strictes via un cahier des charges et une commission de validation.

.....

Les aides à la communication.

Nous proposons à nos adhérents différents services pour la valorisation de leurs actions associatives :

- le partage d'informations sur nos canaux de communication ;
- l'aide à la création d'un visuel de communication (ex: une affiche, un flyer, retouche logo) ;
- un accompagnement spécifique pour le développement de sa stratégie de communication

Sur demande via un formulaire type.

Conditions strictes afin de satisfaire toutes les demandes, le nombre d'aides est plafonné à 3 par association.

.....

NOS PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT ET FORMATIONS

Qui contacter ?

Mathilde GENCE

pava.pana@oms-saintpaul.re

0692 61 23 32

Manon DECOURT

lab@oms-saintpaul.re

0692 38 12 19

Le Point d'Appui à la Vie Associative.

Point d'information et d'orientation, nos locaux sont ouverts toute l'année à l'ensemble de nos adhérents. Nous mettons gratuitement à disposition une base documentaire (revues mensuelles et livres spécialisés) ainsi qu'un poste de travail comprenant un ordinateur et une connexion internet.

Sur réservation via un formulaire type.

Conditions strictes : règlement concernant le respect du matériel, du personnel et des consignes données.

De plus nous proposons un accompagnement spécifique à destination des dirigeants bénévoles et des porteurs de projets :

- une information générale sur la gestion associative ;
- une assistance et des conseils sur les statuts ;
- un accompagnement et un appui dans la mise en place du projet associatif ;
- une assistance pour monter des dossiers de financements et de demandes de subventions ;
- une accompagnement et un appui dans le développement de projets sportifs et/ou d'utilité sociale.

Sur RDV : tous les mercredis ou en soirée après les heures de fermeture de de l'Office.

La formation PSC 1.

Cette formation permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne. Elle permet d'avoir des membres et éducateurs formés aux premiers secours au sein des associations.

Sur inscription | 25 euros/personne.

Réservée aux adhérents.

(4 sessions par an - ou plus en fonction des besoins exprimés)

La formation "Réussir le développement de son association".

Une formation décomposée en 3 modules permettant de compléter et de renforcer ses connaissances dans la gestion associative. Chaque module associe 4 heures de formation théorique à 12 heures de cas pratique.

Sur inscription | devis sur demande.

(session organisée en fonction du nombre de demande)

L'OMS SOCIAL LAB.

Premier incubateur du genre à la Réunion, l'OMS SOCIAL LAB a pour mission de favoriser la réussite de projets à fort impact social sur le Territoire de la Côte Ouest. En intégrant ce programme, les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront pendant 7 mois du soutien de consultants experts pour structurer leur projet.

Sur dossier de candidatures type.

(1 à 2 appels à candidatures par an)

Qui contacter ?

Antoine DAMOUR

admour@oms-saintpaul.re

0692 63 55 18

Gaétane LEPINAY

glepinay@oms-saintpaul.re

0262 34 69 30

Le programme "Sport sur Ordonnance".

Le « Sport Sur Ordonnance » est le principal pilier de notre Maison Sport-Santé. Il fonctionne grâce à un travail partenarial entre médecins, établissements de santé, opérateurs Sport Santé et nos EAPA. Chaque année, nous lançons un appel à candidatures à destination des structures sportives du territoire afin d'intégrer ce dispositif.

Sur dossier de candidatures type.

Cahier des charges strict.

(1 appel à candidatures par an - oct/nov)

Le programme "Sport option Santé".

Deuxième pilier de la Maison Sport Santé, ce dispositif nous amène à réaliser des bilans en Activités Physiques Adaptées (APA) au sein des quartiers Politique de la Ville. Une des clés de ce projet étant la bonne identification des bénéficiaires, notre travail consiste à épauler les associations et acteurs de terrain à s'inscrire dans la dynamique Sport Santé Bien-Être en leur transmettant les compétences nécessaires pour prétendre au label régional SSBE 1.

Vous avez un projet Sport Santé dans un quartier Politique de la Ville ? Contactez-nous !

La formation Sport Santé Bien-Être 1.

L'enjeu de ce premier niveau de formation est de permettre aux futurs intervenants de compléter leur formation initiale et d'acquérir la culture du Sport Santé. Elle permet d'accéder à la labellisation régionale de ses créneaux Sport Santé.

Sur inscription | devis sur demande.

Conditions d'inscriptions strictes.

(session organisée en fonction du nombre de demande)

La formation Sport Santé Bien-Être 2.

Ce deuxième niveau de formation doit permettre aux futurs intervenants de devenir des référents en matière de Sport Santé sur Ordonnance. Elle permet d'accéder à la labellisation régionale de ses créneaux Sport Santé sur Ordonnance.

Sur inscription | devis sur demande.

Conditions d'inscriptions strictes.

(session organisée en fonction du nombre de demande)

LES ÉVÉNEMENTS ET LES DATES CLÉS

Qui contacter ?

Kévin ROUDIC

kroudic@oms-saintpaul.re

0692 46 61 98

Les Trophées de Saint-Paul

Nos adhérents sont sollicités pour proposer une liste de sportifs et/ou dirigeants, encadrants, arbitres, qui ont obtenu des résultats ou qui ont eu un comportement exemplaire au cours de leur engagement sportif avec aval de la Ligue ou du Comité de rattachement.

Sur dossier de candidatures type.

Cahier des charges strict.

(1 appel à candidatures par an - fev/mars)

Le Grand Tournoi des sports de plage

Cette manifestation est une compétition sportive amicale associant quatre activités sportives. Les 4 associations partenaires participantes feront découvrir leur discipline respective aux participants de manière ludique et décalée.

Vous souhaitez participer à l'édition 2022 ?

Contactez-nous !

Jour de Sport Santé

Cette grande journée sportive et conviviale permet à nos adhérents de promouvoir leurs actions auprès du public et de faire "le plein" de licenciés.

Sur inscription.

Conditions strictes.

JANVIER 2021

Ouverture des adhésions à l'OMSEP

MAI/JUIN 2021 - annulé

Les Trophées de Saint-Paul

JUILLET 2021 - annulé

Le Grand tournoi des sports de plage

JUILLET/AOÛT 2021

Assemblée Générale Ordinaire Elective

AOÛT/SEPTEMBRE 2021

Jour de Sport Santé

AOÛT/SEPTEMBRE 2021

Groupes de travail PST

DECEMBRE 2021

Fermeture vacances d'été

NOTRE MISSION D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Qui contacter ?

Quentin CESARD

qcesard@oms-saintpaul.re

0692 30 80 69

Kévin ROUDIC

kroudic@oms-saintpaul.re

0692 46 61 98

Le diagnostic de territoire.

Lancée en 2020 auprès de nos adhérents, l'enquête sera poursuivie jusqu'au 1er trimestre 2021. Les données recueillies nous permettront d'identifier au mieux les attentes et le besoin du tissu associatif saint-paulois. C'est le point de départ pour préparer le forum des associations.

Pour y participer : <https://bit.ly/37gtG5R>

Le Projet Sportif Territorial - PST.

Dans la continuité du diagnostic, nous souhaitons proposer des temps d'échanges avec et entre l'ensemble des acteurs accompagnés par l'Office sur des thématiques spécifiques et partagées.

Ces échanges devraient nous permettre de construire un Projet Sportif Territorial 2021/24 en adéquation avec les réalités du territoire.

Tout au long de l'année.

Le label “Eco-Club”.

A travers ce label, nous souhaitons engager les associations sportives à s'inscrire dans une logique de développement durable tant dans le cadre de leur pratique quotidienne que lors de l'organisation de manifestations sportives. Notre ambition en 2021 sera de le rendre totalement opérationnelle et d'impliquer un maximum d'association dans la démarche.

Conditions d'attribution du label basées sur des critères d'engagements stricts et une évaluation annuelle.

NOUS CONTACTER

165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 11h00

contact@oms-saintpaul.re | 0262 45 91 96 | www.oms-saintpaul.re

